



Trame d'appel à Projets Interentreprises Intersectorielles

APT11

Table des matières

P 04	1. Objet de l'appel à projets a. Objectifs de l'appel à projets b. Résultats attendus
P 05	2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle - FMFP
P 05	3. Contexte de l'appel à projets
P 07	4. Les Orientations prioritaires
P 09	5. Description de la réponse attendue
P 09	6. Contenu de la proposition de projet a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet b. Contexte socioéconomique c. Enjeux d. Objectifs et contenu de la formation e. Modalités de la formation f. Indicateurs de résultats
P 10	7. Conditions relatives au projet a. Conditions financières b. Conditions générales c. Eligibilité
P 11	8. Procédure de l'appel à projets a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception b. Sélection du porteur de projet c. Les critères de sélection d. La sélection e. Réponse à la soumission f. Contractualisation
	ANNEXE
P 14	LIEU DE TRAVAIL DES FORMÉS
P 16	TYPE DE FORMATION (il est possible de cocher plusieurs choix)
	Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)
P 18	Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance / format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg
P 22	Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel / format Word
P 25	Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format Excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)
P 27	Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format Word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)
P 28	Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)
P 31	Annexe 6 : Canevas de plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)
P 32	Annexe 7 : FICHE D'EVALUATION

1. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises la conception et la mise en œuvre d'actions de formation(s).

L'appel vise une dynamique de coopération interentreprises issu de multiples secteurs au niveau régional et local. Ce type de projet permettra de développer des dispositifs et contenus de formation ayant un fort potentiel de diffusion auprès de l'ensemble des promoteurs. Il permettra de ce fait de réunir les entreprises d'un territoire en vue de la dynamisation de l'économie locale ou les entreprises partageant une même demande de formation dans une thématique ou une technologie qui leur sont communes

a. Objectifs de l'appel à projets

i. Du point de vue global

En termes d'objectifs généraux et grâce au développement du capital humain, cet appel à projets permettra de :

- Améliorer l'environnement socioéconomique dans les territoires ciblés à travers la montée en compétence et en qualification des opérateurs ;
- Soutenir l'innovation comprenant les progrès technologiques et la diversification de la capacité productive du tissu économique
- Améliorer l'efficacité des formations financées par le Fonds vis-à-vis de la situation économique et l'emploi dans les territoires ciblés ;
- Promouvoir la culture de la formation professionnelle auprès des entreprises dont les TPE-PME
- Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes.

ii. Du point de vue spécifique

- Au profit des entreprises et des salariés :
- Renforcer l'employabilité et la compétitivité des travailleurs en poste et ceux en demande d'insertion professionnelle ou pré-emploi
- Qualifier les personnes en recherche d'emploi dans les différentes entreprises associées sur des compétences clés communes à ces dernières.
- Renforcer la performance des industries par l'adoption de nouveaux systèmes ou procédés de production et de gestion à toutes les échelles du processus et pour tous les salariés
- Développer les compétences techniques et professionnelles des salariés des entreprises (notamment PME et TPE)
- Développer les modèles de formation dans les entreprises soutenant les progrès technologiques et l'adéquation aux besoins de qualification opérationnelle
- Et au niveau intersectoriel, l'appel permettra de :
 - Investir dans les compétences numériques et vertes pour soutenir la transition digitale et écologique des entreprises Malgaches
 - Renforcer les acteurs au niveau des territoires ciblés agissant dans des domaines porteurs d'innovations technique et technologique contribuant à la dynamique socioéconomique locale (marché du travail local)
 - Développer l'appropriation domestique permettant de renforcer les capacités productives et l'adoption de nouvelles technologies (adaptation au contexte local)
 - Développer des dispositifs ou modèles pédagogiques innovants qui intègrent les compétences professionnelles et assurent l'opérationnalité du participant
 - Développer les chaînes de valeurs à fort potentiel économique dans les villes et localités ciblées ;
 - Développer les compétences et métiers intervenant de manière transversale dans toutes les entreprises et démontrant d'importants besoins de renforcement ;
 - Répondre aux priorités intersectorielles en matière d'emploi, de compétences et de dispositifs de formation.

b. Résultats attendus

A l'issue de la mise en œuvre des projets, nous aurons comme résultats :

- o Au moins 2200 salariés sont formés sur les priorités intersectorielles essentiellement issus des entreprises TPE-PME ;
- o Au moins 10% des formés sont en situation de pré-emploi ;
- o Au moins 50% sont des femmes et 40% ont moins de 35 ans ;
- o Au moins 100 projets validés et financés dont 70% des entreprises bénéficiaires appartiennent à la catégorie des moins de 70 salariés ;
- o Au moins 200 entreprises sont bénéficiaires des financements.

Le financement de ces projets relève des Fonds mutualisés et d'un fonds additionnel abondé par l'Agence Française de Développement. Les enveloppes dédiées à cet appel à projets se répartissent comme suit :

- 600 000 000 MGA de Fonds Additionnels de la part de l'AFD
- 900 000 000 MGA de Fonds Mutualisés

2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Équité – Formation de type équité

Dans ce cadre, le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels ;
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (PINP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets interentreprises intersectoriels portés par des organisations ou groupements d'entreprises agissant au sein d'un territoire. Le projet interentreprises intersectoriel est jugé sur son efficacité par rapport à la situation économique et à l'emploi au niveau territorial. Il est lancé par le Comité de Sélection du Conseil d'Administration qui conduit la stratégie de développement de la formation au niveau intersectoriel, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment d'un appel à projet annuel. Il s'agit par ce type de projet de renforcer l'action des acteurs économiques d'un territoire donné afin d'en dynamiser la vie économique et sociale.

3. Contexte de l'appel à projets

Contexte global

Le secteur privé est au cœur de la croissance économique de Madagascar mais pour assurer ce rôle et contribuer aux réformes transformatrices de l'économie notamment en vue de stimuler l'investissement, la productivité et durer dans son existence, le pays doit mettre la compétence au cœur des préoccupations. La productivité est intimement liée à la performance des travailleurs et les enjeux de compétences et de maîtrise de la technologie. La pandémie de COVID-19 et les crises dues aux conflits internationaux ont intensifié les défis liés à l'augmentation des investissements privés, nécessitant une coopération entre les acteurs institutionnels mais aussi l'intervention du Fonds pour financer les initiatives visant à surmonter les obstacles à la compétitivité, aux investissements et soutenir la reprise économique. Ces réformes doivent être accompagnées d'une montée en compétence des travailleurs des différents secteurs. Des travailleurs qualifiés pour améliorer l'environnement des affaires, optimiser les secteurs porteurs et réduire les coûts et les délais logistiques et de production dans le but de favoriser la croissance économique.

Le FMFP, avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD), lance un 11ème appel à projets et son deuxième sur les projets interentreprises intersectoriel afin de financer des projets visant la qualification des salariés d'un même pôle économique d'importance. L'enveloppe prévue pour cet appel à projets s'élève à 1,5 Milliards d'Ariary dont 900 millions Ariary seront prélevés sur les Fonds Mutualisés du FMFP, et 600 millions Ariary seront abondés par les Fonds Additionnels de l'AFD. Des mesures incitatives ont été particulièrement formulées à l'endroit des PME-TPE afin de contribuer au renforcement de leurs salariés. Le FMFP a d'ailleurs préalablement conduit des actions ciblant particulièrement ces structures afin de formuler leurs besoins de formations afin d'être financées.

Le fonds est devenu un acteur actif dans l'appui aux enjeux de formation continue au niveau intersectoriel touchant l'ensemble des entreprises et investit à l'échelle territoriale pour une cohérence et une pertinence d'intervention. Pour cet appel à projets, tout le territoire du pays est visé par les financements du Fonds conditionné par une intégration locale ou régionale du projet, un alignement suivant les objectifs de l'appel, une pertinence vérifiée par rapport aux priorités des entreprises associées, une réponse claire par rapport aux filières, métiers et compétences visées.

Les enjeux de l'appel à projets

- L'environnement socioéconomique dans les territoires ciblés ;

La dynamique économique locale devrait jouer un grand rôle dans la reprise si chaque secteur économique y contribuant est suffisamment appuyé pour faire face aux défis liés aux contraintes sociales et sanitaires. L'étude annuelle effectuée par le Cabinet FTHM en 2022 après avoir été mandaté par FMFP a révélé certains secteurs et pistes d'axes et champs de compétences prioritaires de dimension nationale mais qui sont également valables pour l'orientation des projets intersectoriels. Sur la base de ces données et informations, cet appel à projets s'ouvre à l'ensemble des territoires à Madagascar.

- La diversification de la capacité productive du tissu économique et les progrès technologiques

Selon le Ministère en charge de l'industrie, il existe une évidence sur la relation positive entre le progrès technologique et la complexité des produits obtenue suivant les dispositifs de production ou d'assemblage ainsi que la valeur ajoutée visée. Et généralement ces dispositifs s'inspirent d'une technologie développée à l'extérieur qui nécessite une intégration sur place. L'utilisation d'une technologie importée nécessite pourtant une véritable appropriation domestique permettant de renforcer les capacités productives et l'adoption de nouvelles technologies. Selon toujours la politique de l'Etat, la diversification de la production permettrait d'atteindre un niveau de développement plus important grâce notamment à l'exportation et le commerce intérieur. Le but est de développer les secteurs nouveaux et porteurs de croissance comme la digitalisation (secteurs innovants), et d'intégrer des dispositifs régionaux favorisant les échanges commerciaux qui à leur tour permettent de soutenir la diversification de la capacité productive du pays. Ces initiatives demandent des qualifications et une appropriation technologique des travailleurs afin de répondre aux nouvelles orientations gouvernementales et répondre aux besoins du marché.

- L'efficacité des formations financées par le Fonds vis-à-vis de la situation économique et l'emploi au niveau local

Le fonds mobilise chaque année en moyenne 8 milliards d'ariary pour financer des formations dédiées à l'amélioration de la performance des entreprises au niveau intersectoriel, sectoriel et individuel. L'une des finalités d'un projet intersectoriel est de soutenir l'intégration économique au niveau des entreprises d'un territoire. Les formations doivent être adaptées aux besoins du marché de l'emploi local et doit prendre en compte les spécificités de chaque territoire pour proposer des formations qui répondent aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi. L'efficacité des formations dépendent aussi de la qualité des dispositifs et ressources proposées. Les compétences des ressources et le contenu de la formation doivent être mises à jour régulièrement pour s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi. Un projet impactant illustre la réussite d'un financement, avec parfois un processus d'accompagnement pour s'assurer des retombées positives et de maximiser l'acquisition des compétences professionnelles. Un bon projet dispose aussi de modalités pratiques de suivi des résultats qui permettent de mesurer les bénéfices des formations financées dans le but d'évaluer leur efficacité et d'identifier les éventuelles améliorations à apporter. Enfin, la collaboration entre les acteurs locaux tels que les entreprises, les collectivités territoriales, les chambres de commerce et d'industrie, les organismes de formation, profitent à l'efficacité des formations.

- La culture de la formation professionnelle auprès des entreprises dont les TPE-PME

Développer des dispositifs innovants de formation afin de faciliter le transfert des techniques et l'appropriation des technologies passe obligatoirement par les entreprises. Une plus grande collaboration est nécessaire entre les opérateurs de formation professionnelle continue, les groupements professionnels et les entreprises du privé pour faciliter l'opérationnalité des salariés et déployer de nouvelles approches innovantes.

L'expertise du secteur privé pourrait améliorer la qualité de la formation professionnelle continue, compte tenu de la forte inadéquation des offres éducatives face aux besoins de l'économie notamment la forte proportion de jeunes entrant sur le marché du travail par an (300 000 jeunes). Les initiatives des entreprises ou en collaboration avec d'autres opérateurs améliorerait l'acquisition du savoir-faire nécessaire, la qualification dans les emplois et la production des compétences pointues requises sur le marché du travail.

L'absence ou le manque d'un réflexe de formation professionnelle parmi les entreprises diminue les chances de recours au développement continu des compétences des salariés qui pourtant est reconnu comme étant un des piliers de la compétitivité parmi les entreprises. Elle est d'autant plus accentuée parmi les entreprises de taille moyenne ou petite et entretient en partie ce dimensionnement de l'organisation.

- Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes.

Les conflits en Europe, les crises économiques qui en découlent et les crises sanitaires continuent de toucher directement ou indirectement le pouvoir d'achat des ménages malgaches avec une inflation généralisée portant sur presque tous les produits, même locaux. Les entreprises de très petite ou moyenne taille sont les plus touchées par ce genre de crise ou situation imprévisible. On sait que 32% des entreprises ont été temporairement ou définitivement fermées durant la crise sanitaire, essentiellement les entreprises de petite ou taille moyenne. Ces informations démontrent la vulnérabilité des entreprises de taille moyenne. Plus les entreprises sont petites, plus elles ont continué à enregistrer d'importantes pertes de revenus lors de la crise faisant environ 56% de leur chiffre d'affaires mensuel seulement (Etude sur les impacts de la COVID-19 sur les activités des entreprises à Madagascar, 2021)). Les enjeux de la formation sont grands puisqu'elle peut contribuer directement à limiter les risques qui menacent la croissance économique et annihiler la vulnérabilité des entreprises face aux chocs externes.

4. Les Orientations prioritaires

Pour cet appel à projets, les orientations prioritaires dans le cadre de développement des compétences dans l'intersectoriel sont décrites ci-après.

i. Zones prioritaires

Toutes les zones sont éligibles à cet appel à projets. Cependant, chaque projet doit motiver le potentiel économique de la zone et territoire ciblé ainsi que la particularité des activités motrices qui exercent des effets d'entraînement auprès d'unités subordonnées, en engendrant une certaine dynamique au niveau des secteurs d'activité présents dans la localité.

ii. Les mesures prioritaires

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la dynamique socio-économique locale, répondre aux besoins en compétences des entreprises dont les PME/TPE et développer notamment les emplois en tension et/ou en devenir.

Chaque projet devra faire ressortir les avantages comparatifs obtenus à l'issue de la montée en compétences de leurs travailleurs en termes d'emploi, d'intégration économique, de compétitivité ou d'augmentation de la productivité.

iii. En termes de compétences et de qualifications

L'appel à projets cible particulièrement les fonctions support aux autres dispositifs, commun à toutes les entreprises tel que l'administration, la logistique, l'informatique, le marketing, les finances et la comptabilité, etc. Il cible aussi les métiers émergents qui agissent dans le cadre de l'amélioration de la performance globale de l'entreprise, l'accompagnement dans la transformation technologique, et la transition écologique ou digitale. Les compétences liées à la certification des normes et des pratiques conformes à la sécurité au travail en milieu de travail.

Enfin, l'appel pourra prendre en charge les compétences distinctives ou spécifiques aux métiers des entreprises associées afin de détecter les aspects soft des qualifications (ou compétences de vie) exigées pour leur poste ou pour permettre un développement personnel continu et une mobilité professionnelle des travailleurs (maximum 30% des besoins exprimés).

Pour les compétences techniques et conceptuelles

- Les Techniques industrielles orientées vers la production durable
- L'administration d'entreprise, les compétences visant le développement des capacités de management et de supervision
- Les capacités des entreprises à respecter les Normes (BIO & ISO)
- Les compétences visant le développement des capacités commerciales
- Les compétences visant le développement des capacités de production
- La Gestion de la production de biens et de services
- La Gestion des ressources humaines
- La Gestion financière, la fiscalité et la comptabilité
- L'Energie renouvelable
- La Digitalisation et toutes les compétences liées au numérique et l'informatique

Les compétences intégrant des mesures transverses

- Le Commerce équitable
- Les métiers sociaux dont responsable RSE, les compétences qui relèvent de la responsabilité sociale et citoyenne de l'Entreprise
- Les exigences environnementales, le réflexe écologique et climat

Les compétences autres (maximum 30% des besoins exprimés) :

- Le protocole sanitaire face aux pandémies et adapté aux métiers ciblés des compétences de santé et de sécurité (hygiène, reproduction, etc.) et le code du travail
- santé de la reproduction, etc.

iv. En termes de sous-secteurs & de filières visés

En général, toutes les filières porteuses à forte valeur ajoutée et ayant un important effet d'entraînement économique dans les localités sont visées mais conditionnées par une interaction directe entre des entreprises issues de différents secteurs. A l'exemple des entreprises fournisseurs de services ou de biens des grandes industries minières qui doivent respecter certaines règles de sécurité ou de qualité et qui décident de constituer un projet sur la base de ces besoins communs en compétence. La combinaison des actions des entreprises avec les grandes structures permet parfois d'obtenir une forte dynamique socioéconomique au niveau de la localité. La combinaison des différents secteurs portant sur des besoins communs de formation (ci-dessus) traduit l'intérêt intersectoriel du projet en plus de la dynamique territoriale.

Ces sous-secteurs, filières et métiers sont (non limitatif) :

- o Le secteur des services (tertiaire)
- o Le secteur industriel
- o Les services financiers
- o Le secteur de l'alimentation, la restauration
- o Le commerce
- o L'énergie
- o La construction et maintenance
- o Les métiers portuaires et connexes
- o L'industrie minière
- o L'agri business
- o L'agriculture
- o Le transport maritime et la construction navale
- o Le secteur touristique incluant le littoral / l'économie bleue
- o La pêche
- o La construction et maintenance
- o L'industrie textile, agro-alimentaire

Points importants :

- Les compétences techniques rattachés à des fonctions supports doivent représenter au moins 70% des besoins exprimés. Cela peut se traduire par la répartition du temps de formation sur un même projet, le coût du projet, ou le nombre de personnes formées
- Tout soumissionnaire devra démontrer la capacité de son projet à rassembler les différents secteurs tout en illustrant l'effet sur la dynamique socioéconomique de la localité

v. En termes de bénéficiaires :

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Toutes les fonctions supports des entreprises
- Tous les travailleurs de niveau ouvrier ou technicien
- Tous les métiers d'encadrement, de supervision
- Les dirigeants d'entreprise

Les projets doivent se donner pour objectif de former (à l'exception des secteurs utilisant majoritairement ou exclusivement des hommes) :

- au moins 50 % de femmes
- au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

vi. En termes de dispositifs de formation

Les types de prestations de formation et de reconnaissance des compétences à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations déployant des approches et méthodes adaptées selon le domaine d'apprentissage visé (cognitif, affectif et psychomoteur)
- Les formations reproduisant les situations de travail ou mixte avec une dominante pratique surtout pour les métiers manuels (environ 70%-30%)
- La formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre de formation ou encadré par des professionnels pédagogiques)
- Les systèmes d'apprentissage en entreprise avec un tutorat professionnel et/ou un coaching externe
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail, permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail
- Les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence
- Les projets comprenant des travaux d'ingénierie de formation
- L'accompagnement ou l'assistance technico pédagogique (exclusif) en milieu de travail avec des objectifs d'apprentissage précis selon un scénario préétabli
- La promotion de la VAE et des parcours de formation certifiante essentiellement axés sur les personnels d'exécution (et donc des métiers de base).

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Le prestataire devra disposer d'une expertise sur l'approche par compétences
- Le prestataire devra disposer de référencements professionnels dans le domaine (expérience formation)
- Le prestataire devra mobiliser des formateurs/coachs/accompagnateurs disposant d'une expérience métier et/ou d'une formation dans le domaine,
 - o Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et justifiant de qualifications en adéquation avec la formation proposée
 - o En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation ou le programme de développement des compétences proposé doit/peut comprendre,

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles
- Les Compléments de formation dans les processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les entreprises associées, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier

5. Description de la réponse attendue

- Le projet pourra être porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises de différents secteurs : il comporte au moins 03 entreprises ou organisations partenaires d'un même territoire – national, régional, local ;
- Le projet devra répondre à l'un ou à plusieurs objectif(s) spécifiés plus haut
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans des entreprises des sous-secteurs évoqués ainsi que des personnes qui vont faire l'objet d'une embauche au niveau de ces entreprises
- Le budget du projet devra être calculé sur la base des besoins en formation des partenaires associés décrit plus bas dans la rubrique « conditions financières »

6. Contenu de la proposition de projet

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMFP en Annexe 2, 3 et 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets
- L'intitulé du projet
- Les secteurs d'activité concerné par les partenaires associés
- La durée du projet
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet
- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe)

b. Contexte socioéconomique

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socioéconomiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans les secteurs et/ou dans les entreprises concernées
- Les enjeux en termes de dynamique socioéconomique locale dans les territoires ciblés
- Les grands besoins de qualification au niveau de l'intersectorialité
- La justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux de l'intersectoriel

c. Enjeux

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeu intersectoriel), ainsi que les enjeux socio-économiques au niveau du territoire dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans les secteurs visés
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ces secteurs
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification
- Accroître la capacité des employés des entreprises des secteurs ciblés
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

d. Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises et organisations concernées. Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités dans l'appel en réponse aux besoins d'emploi et/ou qualification du secteur
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire)
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés
 - o Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés
 - o Les jeunes/adultes concernés et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener
 - o La répartition entre les femmes et les hommes et selon l'âge

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins intersectoriels décrit plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

e. Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
 - o En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation¹⁷, modalités de suivi et d'évaluation¹⁸ et production du cahier des charges de la formation interne
 - o En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi et production du cahier des charges de la formation externe
 - o En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation¹⁹, modalités de suivi et d'évaluation²⁰ et production du cahier des charges de la formation en alternance
 - Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation
- Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation
Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation
Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation
Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation

f. Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié dans chaque entreprise suivant les règles de financement édictées pour cet appel à projets)
- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, de production, et d'organisation du travail
- Au niveau des secteurs touchés en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation.

7. Conditions relatives au projet

a. Conditions financières

- Le montant du financement est plafonné à 15 000 000 MGA pour 02 entreprises associées et à 20 000 000 Ar pour 3 entreprises associées et plus ;
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - o Du nombre de partenaires associés ;
 - o Du nombre de bénéficiaire ;
 - o Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au plafonnement à 15 000 000 et 20 000 000 Ar. En dessous de 70%, le projet est éliminé.

Une entreprise peut bénéficier une fois par an de fonds additionnels pour le financement de son projet

- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - o Du nombre de partenaires associés
 - o Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au maximum 20 000 000 Ar. En dessous de 70% le projet est éliminé.
- Détail des coûts :
 - o Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne ; avec des rubriques éligibles sur les jours de préparation, de conduite et d'évaluation de la formation
 - o Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
 - o Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement (applicable uniquement pour les formations hors de la ville de résidence);

- o Le ratio coût-bénéfice sera calculé,
 - * Suivant le type de formation (FPE ou FPC)
 - * Le ratio coût-bénéfice doit être respecté (500 000 Ar/formé ou 70 000 MGA/h), si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires
 - * Le nombre de module, le volume horaire (durée)
 - * Le niveau des intervenants (expert senior/junior, professionnel confirmé) et leur statut (international, national)
 - * Les ressources matérielles et pédagogiques mobilisées : on peut distinguer du ratio total cette partie s'il est trop important ou si les compétences ciblées relèvent du cœur de métier sectoriel (priorité)
 - * Si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires (le dépassement est généralement valable pour les compétences techniques ou liés au cœur de métier) ;
- Le cofinancement (apport en nature ou une contribution en numéraire) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation

b. Conditions générales

- Un projet interentreprises intersectoriel comprendra au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues de différents secteurs ;
- Seuls les groupements et associations professionnelles doivent représenter au minimum 03 entreprises cotisantes au FMFP issues de différents secteurs ;
- Une entreprise ayant déjà bénéficié de PIS ne peut prétendre à un financement PII dans l'année ;
- Les partenaires s'associent pour présenter un projet reflétant leurs besoins communs en formation et conforme aux priorités intersectorielles ;
- Un groupement ou association professionnel peut soumettre plusieurs fois dans la mesure où les formations ne bénéficient pas aux mêmes entreprises ni à leurs propres salariés ;
- Les priorités intersectorielles sont des lignes directrices que chaque soumissionnaire devra respecter. Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité pour bénéficier d'un financement ;
- Tout soumissionnaire disposant d'un contrat en cours (PIS) ou en litige (PIE) ne peut bénéficier d'un financement pour cet AP ;
- Le projet cible des Formations Professionnelles de type Continue ou de type Pré-Emploi.

c. Eligibilité :

- Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP, les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises
- Le projet contribue à l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de l'appel
- Le projet met en œuvre les priorités définies au plan territorial par l'appel à projets (mesures prioritaires, sous-secteur et filière ciblés),
- Les entreprises ou organisations partenaires du projet doivent être issus d'un même territoire (local, communal ou régional)
- Il développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires
- Il comporte les données quantitatives, qualitatives et financières requises
- Le porteur et ses associés n'ont pas encore bénéficié d'un financement PIS pour l'année 2023
- Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PIS) et ne détient pas un contrat en litige PIE

8. Procédure de l'appel à projets

a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard le 31 juillet 2023. Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : ap@fmfp.mg avec la mention en objet « soumission définitive AP 11 » et les dossiers physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :
Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)
Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano, Antananarivo 101.
Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.
Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

b. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

Période/échéance	Etape
01/07/2023	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
31/07/2023	Date limite de réception des propositions
02/08/2023	Vérification de la Complétude de dossier
10/08/2023	Analyse de recevabilité & Instruction des réponses recevables
28/08/2023	Tenue du Comité de sélection (CS)
20/09/2023	Notification de la décision /Conventionnement ou contractualisation
25/09/2023	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet (dans un délai d'un an après contractualisation)

c. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

Point Important : Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la qualité et à la correspondance avec les priorités stratégiques. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet.

d. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité de Sélection.

e. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues (en dehors d'une transmission possible à l'Agence française de Développement) ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité de sélection compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

f. Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) (annexe 2 de la trame) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : projetsdeformation@fmfp.mg, Tél. +261 22 538 86

POUR LE TYPE INTERENTREPRISES INTERSECTORIEL

*Tous les champs sont obligatoires

INITITULE DE PROJET :				
1. PORTEUR DU PROJET				
Nom/Raison sociale (Entreprise 1)		N° identifiant CNAPS 1 ¹		
Adresse complète		Nombre de salariés		
Mail		Téléphone entreprise (Fixe/GSM)		
Personne de contact mandaté par l'entreprise (Nom et prénoms)		Titre		
		Contact		
Signataire du contrat* (Nom et Prénoms)		Qualité		
Secteur d'activité du porteur	☐ Textile habillement et Accessoire (THA) ☐ Tourisme Hôtellerie Restauration (THR) ☐ Développement rural (DR) ☐ TIC ☐ BTP-Ressources Stratégiques (BTP/RS) Multisectoriel : ☐ Services financier et Assurance ☐ Transport, Logistique et Concession automobile ☐ Education ☐ Santé ☐ Culture ☐ Industrie ☐ Commerce ☐ Autres - <i>veuillez préciser</i> :			
Partenaires associés**	Nom et raison sociale	N° identifiant CNAPS***	Secteur d'activité du partenaire	Nombre de salariés
Entreprise 2				
Entreprise 3				

2. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE	
☐ 1. Nouveaux marchés ☐ 2. Très fort climat concurrentiel ☐ 3. Nouvelles orientations sectorielles	☐ 4. Forte mutation technologique ☐ 5. Dynamique intersectorielle ☐ 6. Autres (veuillez préciser) :

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE
<u>Cette partie permet d'apprécier la pertinence du projet par rapport aux priorités intersectorielles (300 mots max)</u> <i>(veuillez répondre une à une aux questions ci-après)</i> - o Comment le projet peut renforcer les acteurs au niveau des territoires ciblés agissant dans des domaines porteurs d'innovations technique et technologique contribuant à la dynamique socioéconomique locale ; - o Comment le projet peut développer les chaînes de valeurs à fort potentiel économique dans les villes et localités ciblées ; - o Comment le projet peut répondre aux priorités intersectorielles en matière d'emploi, de compétence et de dispositifs de formation ; - o Comment le projet peut développer les compétences et métiers intervenant de manière transversale dans toutes les entreprises et démontrant d'importants besoin de renforcement ; - o Comment le projet peut développer la culture de la formation professionnelle auprès des TPE – PME ;

1 Veuillez rajouter une ligne si vous détenez plus de N° d'identifiant CNAPS et préciser celui que vous utiliserez pour le projet commun

CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

- Comment le projet peut développer les opportunités d'emploi en touchant les secteurs et filières, fondateurs de l'économie locale.

3. CONTEXTE DU PROJET

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ 1. Acquisition de nouvelles machines ou mise en place d'un nouveau système | ☐ 2. Restructuration organisationnelle | ☐ 3. Préparation de certification |
| ☐ 4. Nouvelles réglementations ou standards à appliquer / à respecter | ☐ 5. Travaux d'extension | ☐ 6. Non maîtrise des techniques, processus |
| ☐ 7. Exigences des clients et du marché | ☐ 8. Nouveau projet nécessitant un renforcement de compétences des salariés impliqués | ☐ 9. Comportement non adapté vs valeurs de l'entreprise |
| ☐ 10. Déploiement dans un nouveau site | ☐ 11. Autres (veuillez préciser) : | |

4. OBJECTIFS DU PROJET

Pour les bénéficiaires	En termes de compétence technique : <i>Quels sont les objectifs d'apprentissage visant l'acquisition d'un ensemble de connaissance et de savoir-faire concourant à une compétence technique</i>	En termes de comportement : <i>Quels sont les objectifs de changement ou d'acquisition d'un savoir devenir/être dans une situation professionnelle</i>
Pour les entreprises* [Merci d'apporter des détails sur chaque réponse]	- Quelles sont les motivations pour chacune des entreprises associées dans la réalisation du projet - Quels sont les objectifs (résultats) à court terme pour chacune d'entre elles - Quels sont les impacts recherchés pour chacune des entreprises associées	
	☐ Effets sur activité / performance des salariés	
	☐ Meilleure organisation de travail	
	☐ Amélioration de la productivité	
	☐ Autres (préciser) :	
Pour l'intersectorialité (ou l'économie locale)	<i>Se référer au contexte de la demande et les objectifs généraux de l'appel :</i> - Améliorer l'environnement socioéconomique dans les territoires ciblés ; - Améliorer l'efficacité des formations financées par le Fonds vis à vis de la situation économique et l'emploi dans les territoires ciblés ; - Renforcer la résilience des petites et moyennes entreprises Malgaches face aux chocs externes.	

5. FORMATION			
Identification des besoins communs de compétences des entreprises concernées	Quel(le)s outils / démarches ont été effectué(e)s afin de mettre en avant les besoins en compétences et de formation(s) commun(e)s aux entreprises associées ? Préciser si le besoin relève de l'analyse des gaps parmi les salariés en poste (FPC), ou s'il s'agit d'un processus de qualification d'un nouvel employé pour un poste (FPE) ou Apprentissage ? (référentiel à considérer pour ce dernier).		
Les modules de formation répartis suivant les compétences requises	Compétences techniques ...	Compétences intégrant les mesures transverses ...	Compétences soft (au plus 30% du total) ...
	(Au moins 70% du total)		
Lieu de la formation (peut être spécifié pour chaque module avec le plus de précision possible)	Module (rajouter des lignes si nécessaire)		Lieu de formation
	(Préciser les lieux de théorie, de pratique et évaluation, et/ou de mise en situation de travail)		
Courte description de la formation (300 mots max)	Expliquer ici comment sera organisée la formation (logistique, calendrier, cible / entreprise, etc.) ; et décrire précisément son déroulement avec les modalités d'exécution des sessions théoriques, des exercices pratiques et des mises en situation de travail ainsi que les évaluations des acquis de la formation et en compétences. Il est impératif pour le partenaire d'expliquer la pertinence et la cohérence des modules de formation proposés (dans le cas où vous proposez plus de deux (02) modules)		
Modalité de reconnaissance	☐ Attestation ☐ Certificat ☐ Diplôme ☐ Autres :		

6. LIEU DE TRAVAIL DES FORMÉS	
Région	Nombre ²

² La répartition précise des bénéficiaires est à compléter dans le fichier « Budget » (canevas disponible)

7. TYPE DE FORMATION (IL EST POSSIBLE DE COCHER PLUSIEURS CHOIX)

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ En situation de travail | ☐ En centre de formation interne | ☐ A distance |
| ☐ En centre de formation externe | ☐ En alternance (Mixte) | ☐ En entreprise |
| ☐ avec des formateurs externes | ☐ En dehors de l'entreprise | ☐ avec des formateurs internes |

8. DUREE DU PROJET

Date de début	
Date de fin	
Durée en mois	
Durée en heure	

ANNEXES (Veuillez-vous assurer que toutes les annexes requises sont fournies)

- ☐ 1. Lettre de mandat signé par le(s) partenaire(s) (canevas disponible)
- ☐ 2. Cahier des charges de la formation validé (canevas disponible)
- ☐ 3. Budget détaillé (canevas disponible)
- ☐ 4. Lettre de demande de financement signée par le porteur (canevas disponible)
- ☐ 5. Déclaration d'intégrité signée par le porteur (canevas disponible)
- ☐ 6. Plaquette de présentation de chaque entreprise associée (canevas disponible)
- ☐ 7. Avis de débit du paiement de la cotisation, fourni par les entreprises ou récépissé de versement
- ☐ 8. Contrat entre le porteur le prestataire comprenant le suivi de dossier au FMFP (si applicable)
- ☐ 9. CV du/ des formateur(s) (**obligatoire**)

ANNEXE

LETTRE DE MANDAT AU PORTEUR

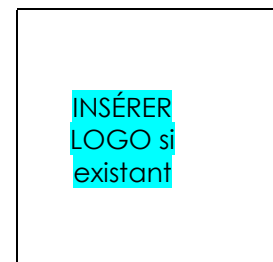
Nom de
l'organisation :

Adresse :

Contact :

E-mail :

Objet : Lettre de mandat



Nous soussignée,

....., représentant légal de la société
....., ayant son siège social à l'adresse
..... immatriculée à la CNAPS
suivant le numéro appartenant au secteur
..... donnons mandat à la société
représentée par, enregistrée à
Madagascar sous le numéro d'identification fiscale et le
numéro statistique, établie à l'adresse
..... dans le but de nous représenter pour
toutes les démarches nécessaires à la soumission de projet commun intitulé :
..... à adresser au Fonds Malgache de Formation
Professionnelle (FMFP), de signer en notre nom le contrat y afférent ainsi que la
gestion des fonds qui seront attribués par le FMFP pour l'exécution du projet.

La société est autorisée à se définir comme étant
l'interlocuteur principal du FMFP en tant que contact administratif, technique
ou facturation dans le cadre de ce mandat.

Fait à le

Le responsable

(Titre)

Cahier des charges d'une formation à distance

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas.

1. Type de formation à distance

Formation synchrone

- ☐ Classes virtuelles ou Webinaire
- ☐ Visioconférence
- ☐ Mooc
- ☐ Tutoriel
- ☐ Format mixte (à distance et en présentiel*)
- ☐ Autres

Formation asynchrone

- ☐ Cours avec support sous format électronique
- ☐ Cours avec support sous format physique
- ☐ Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- ☐ Format mixte (à distance et en présentiel*)
- ☐ Autres

(*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

2. Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maîtriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
☐ Supports visuel en direct ☐ Support auditif en direct ☐ Tutoriel ☐ Fichier d'apprentissage téléchargeable ☐ En interaction (wiki, blogs, etc.) ☐ Autres	☐ Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone ☐ Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*) ☐ Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone ☐ ouvert suivant disponibilité de l'apprenant ☐ Autres

(*) merci d'expliquer le fonctionnement :

3. Calendrier de réalisation prévisionnel

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			☐ Résidence de l'apprenant ☐ Sur le lieu de travail ☐ Ailleurs (préciser)

4. Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme :

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

Présenter la plateforme et donner quelques références

5. Moyens matériels et pédagogiques

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/ fourniture (*)	Description
		☐ Internet ☐ Impression-duplication-envoi ☐ Matériels informatiques ☐ Tablettes ☐ Equipement de visioconférence ☐ Matériels médiathèques ☐ Autres	

(*) pour les apprenants qui restent à domicile, au moment de l'analyse du dossier, on va apprécier que les bénéficiaires disposent de tous les moyens nécessaires dans le cas d'une formation à distance

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

6. Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	☐ Cadres ☐ Encadrement ☐ Ouvriers qualifiés ☐ Ouvriers spécialisés ☐ Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; - Analyser ... ; - Concevoir des ... ; - Réaliser ... ;
Compétences requises	- Connaissances techniques en ... ; - Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; - Sens des relations, travail en équipe, ... ; - Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

7. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
Les apprenants (formés)	☐ Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) ☐ Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) ☐ Logiciel de suivi installé ☐ Autres (merci de préciser) :
La plateforme (formateur)	☐ Sécurité des données (*) ☐ Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) ☐ Pondération Exercice et Théorie (*) ☐ Accès aux résultats des Test en ligne (*) ☐ Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) ☐ Rapportage périodique de la plateforme* ☐ Autres (merci de préciser) :
Le support	☐ Un support électronique communiqué (*)

(*) Conditions obligatoires

7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation

	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : ☐ Maîtrise /Expert ☐ Application avancée ☐ Application intermédiaire ☐ Application de base	☐ Évaluation des prérequis (*) ☐ Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*)

7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation

	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
	☐ Connaissances de base	☐ Évaluation certifiante après la formation/ module (quizz) (*) ☐ Interview/entretien téléphonique ou en ligne ☐ Autres (merci de préciser) :

(*) Conditions obligatoires

7-3 Comment évaluer les résultats du projet

	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour l'entreprise	☐ Accroissement de la qualité de production ☐ Accroissement de la qualité de service ☐ Acquisition des nouvelles compétences ☐ Meilleure organisation ☐ Motivation du personnel ☐ Autres :	☐ Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme ☐ Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail ☐ Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	☐ Formation Professionnelle Continue (FPC) ☐ Formation Pré-Emploi (FPE)	☒ Rapport technique ☒ Fiche de présence ☐ Autres (merci de préciser) :

Cahier des charges de formation en présentielle

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement.

1. Programme détaillé de la formation* (à fournir par le prestataire)

Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Sur les compétences techniques

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Être capable de conduire quelles que soient les contraintes du chantier

Sur les compétences transversales (ou de base)

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
Exemple : Formation en informatique	20h	Savoir utiliser le logiciel bureautique word de niveau avancé	La capacité à utiliser l'outil bureautique en informatique dans l'élaboration des comptes rendu de travail

2. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation

3. Organisme prestataire / formateurs

Si le prestataire est un organisme, veuillez fournir une brève présentation en précisant l'expertise et l'expérience de celui-ci dans le domaine concerné. (En termes de présentation, vous pouvez juste annexer au document une plaquette, brochure, fiche technique de la structure...).

Modules	Organisme(s)	Formateur (s)	Référence formateur (s)

Il faut préciser dans le tableau ci-dessus les modules avec les formateurs correspondants.
Il est obligatoire d'annexer le CV des formateurs

4. Moyens matériels

Module	Supports de formation	Outils et matériels conçus pour la formation

5. Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste **ou** si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	☐ Cadres ☐ Encadrement ☐ Ouvriers qualifiés ☐ Ouvriers spécialisés ☐ Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; - Analyser ... ; - Concevoir des ... ; - Réaliser ... ;
Compétences requises	- Connaissances techniques en ... ; - Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; - Sens des relations, travail en équipe, ... ; - Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

Dans le cas d'une FPE, préciser le type d'emploi auquel doit mener la formation

--

6. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

Décrire les procédures d'évaluation

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : ☐ Maîtrise /Expert ☐ Application avancée ☐ Application intermédiaire ☐ Application de base ☐ Connaissances de base	☐ Evaluation à chaud : ☐ Mise en situation réelle ☐ Test théorique ☐ Interview ☐ Autres (merci de préciser) :
Pour l'entreprise	☐ Accroissement de la qualité de production ☐ Accroissement de la qualité de service ☐ Acquisition des nouvelles compétences ☐ Meilleure organisation ☐ Motivation du personnel ☐ Autres :	☐ Evaluation à froid ☐ Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) ☐ Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	☐ Formation Professionnelle Continue (FPC) ☐ Formation Pré-Emploi (FPE)	☒ Fiche de présence ☒ Rapport technique ☐ Autres (merci de préciser) :

BUDGET DETAILLE

Désignation	Unité (à définir)	Qté	Prix Unit.	TOTAL* (Ar)	Justification / Observations	(1) Part de la contribution des Entreprises	(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	(3) Part demandée au FMFP
Coût total de la prestation (4)								
Honoraire (si prestataire externe)	FORFAIT			0	(Insérer ici toute justification utile concernant la compréhension des montants)			0
Perdiems	J			0				0
Frais de déplacement	Voyage(AR)			0				0
S.Total 1				0		0	0	0
Coût pédagogique								
Location salle	J			0				0
Location matériel	J			0				0
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser			0				0
Fournitures et supports	à préciser			0				0
S.Total 2				0		0	0	0
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration (uniquement lorsque la formation se trouve en dehors du lieu de résidence des participants)	nb			0				0
Hébergement (uniquement lorsque la formation se trouve en dehors du lieu de résidence des participants)	nuitee			0				0
Frais de déplacement (uniquement lorsque la formation se trouve en dehors de la région d'exercice des participants)	à préciser			0				0
S.Total 3				0		0	0	0
Autres								
				0				0
				0				0
S.Total 4				0		0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0		0	0	0

(*) Renseigner obligatoirement la colonne "TOTAL" de chaque désignation puis répartir selon (1) (2) ou (3)

(**) Rajouter des lignes si nécessaire

(1) Hors demande FMFP mais contribution propre des entreprises

(2) Dans le cas d'un co-financement par un ou des partenaire(s) en dehors des entreprises associées

(3) Montant demandé au FMFP dans les limites du plafond de financement

(4) Les prestations concernent tous travaux d'ingénierie de formation; mais également la préparation, la conduite et l'évaluation d'une formation. Elles peuvent également porter sur des accompagnements, du coaching.



RECAPITULATIF DU BUDGET

<i>Coût des prestations de formation</i>	0
<i>Frais pédagogiques</i>	0
<i>Accommodations des participants</i>	0
<i>Autres</i>	0
Coût total	0
(1) Part de la contribution des Entreprises	0
(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	0
(3) Part demandée au FMFP	0

RATIO PAR BÉNÉFICIAIRE**	#DIV/0!
---------------------------------	----------------

(**) Ne pas dépasser le ratio par bénéficiaire tel que préconisé dans la trame de l'Appel à projets

Lettre de demande de financement

Nom de
l'organisation :

Adresse :

Contact :

E-mail :

INSÉRER LOGO si
existant

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « », pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... .

Le projet est porté par les partenaires cités ci-après :

- / N° CNAPS :
- / N° CNAPS :
- / N° CNAPS :

Et se déroulera sur une durée de (chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

Fait à le

Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur
(Titre/Nom et prénoms)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé du projet : _____ (le "Projet")

A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
 - b. nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision

d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;

- 2.6 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;
4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.
5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :
 - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
 - 6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 - 6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des

secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, , autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de¹ _____

Signature : _____

En date du : _____

¹ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire

ANNEXE 6

MODELE : PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

DENOMINATION :

Date de création :

Nom du Représentant :

Coordonnées :

Secteur/Domaine d'activité :

Services ou biens fournis :

Collaborateurs / clientèles :

Site web (si existant)

(*) ou vous pouvez présenter une fiche technique existante sur votre entreprise

Annexe 7 : FICHE D'ÉVALUATION

Critères d'éligibilité								
Le projet met en œuvre les priorités définies au plan territorial par l'appel à projets (filiales et métiers prioritaires)	Les Entreprises partenaires sont issues d'un des territoires spécifiés par l'appel (*)	Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP, les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises	Le projet développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires (*)	Le porteur ne figure pas dans la liste des entreprises sanctionnées par les Nations Unies, UE ou France	Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PIS) & ne détient pas un contrat en litige PIE	Les entreprises expriment un besoin commun	Le formulaire est correctement renseigné (avec N° CNAPS, DT consenti, identité Ese, nb salarié, nb à former)	Les pièces d'évaluation sont disponibles (complétude) : Formulaire, Cahier des charges, Cv des formateurs, Budget
éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non

Critères liés à l'objectif stratégique du projet (32 points)					Critères liés à la dynamique partenariale (14 points)			
Le projet répond aux objectifs intersectoriels définis par l'appel à projets (objectifs globaux, spécifiques, résultats, bénéficiaire)	Le projet répond aux priorités spécifiques des entreprises partenaires du projet	Le projet répond aux besoins de compétences et de qualifications des bénéficiaires visés (salariés, employés et jeunes)	Le porteur de projet propose un dispositif de formation permettant d'atteindre les résultats ciblés (en situation de travail, etc.	Les indicateurs de résultats proposés permettent d'identifier les impacts du projet au niveau des personnes formées et des entreprises partenaires	Le partenariat regroupe des entreprises n'ayant pas l'habitude de coopérer entre elles	Les besoins de compétences des entreprises partenaires sont clairement identifiées et analysées	La réponse commune de formation est adaptée aux besoins de compétences identifiés par les entreprises partenaires	Les compétences acquises par les bénéficiaires de la formation sont reconnues, validées ou certifiées
Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	même groupe : 1 de groupe différent : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4

Critères liés à la dimension sociale (14 points)				ANALYSE DE LA PRESTATION DE FORMATION INTERNE ou EXTERNE - analyse de l'offre (15 points)			
				INTERNE/EXTERNE			
Le projet forme un pourcentage de femmes au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur inscrit dans la trame	Le projet forme un pourcentage de femmes sur des postes de responsabilité au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	La capacité du projet à sécuriser les emplois ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi (pré-emploi)	Le projet forme un pourcentage de jeunes (15/35 ans) au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	Les formateurs ont le niveau de qualification, l'expérience et l'expertise requis pour réaliser la prestation de formation	Le cahier des charges est rédigé de façon complète et explicite avec une description claire de la méthodologie et du programme en réponse aux objectifs et cibles	Les locaux, équipements utilisés sont appropriés au dispositif de formation décrit	Les modalités de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats de la formation sont clairement définies et sont communes à toutes les entreprises partenaires
>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	>=valeur : 3 <valeur : 1	Non : 0 Oui : 2	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4

Critères liés à la faisabilité budgétaire (25 points)

TRAME D'APPEL À PROJETS (AP 11) - DIMENSION INTERSECTORIELLE

Les coûts sont détaillés par rubrique et activité (justification des lignes budgétaires)	coûts conformes aux références de coûts de formation pratiqués par le secteur & coûts par bénéficiaire proportionnels au type de public visé, coût horaire/formé	Existence d'un cofinancement en dehors de la part demandée au FMFP	Pertinence du Coût % aux points suivants : niveau des formateurs, objectifs de formation, technologie mobilisée, intrants et équipement	Montant demandée conforme à l'effet levier applicable & au plafond si besoin	Les coûts de logistique des participants (accommodations et transport) ne dépassent pas un tiers du budget proposé	Commentaires
non : 0 oui : 3	<=valeur : 7 x<=+20% Valeur : 5 21%<x<=+40% : 3 >40% valeur : 1	non : 0 oui : 2	Faible : 1 Moyen : 4 Bien : 7	non : 0 oui : 3	non : 0 oui : 3	